

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

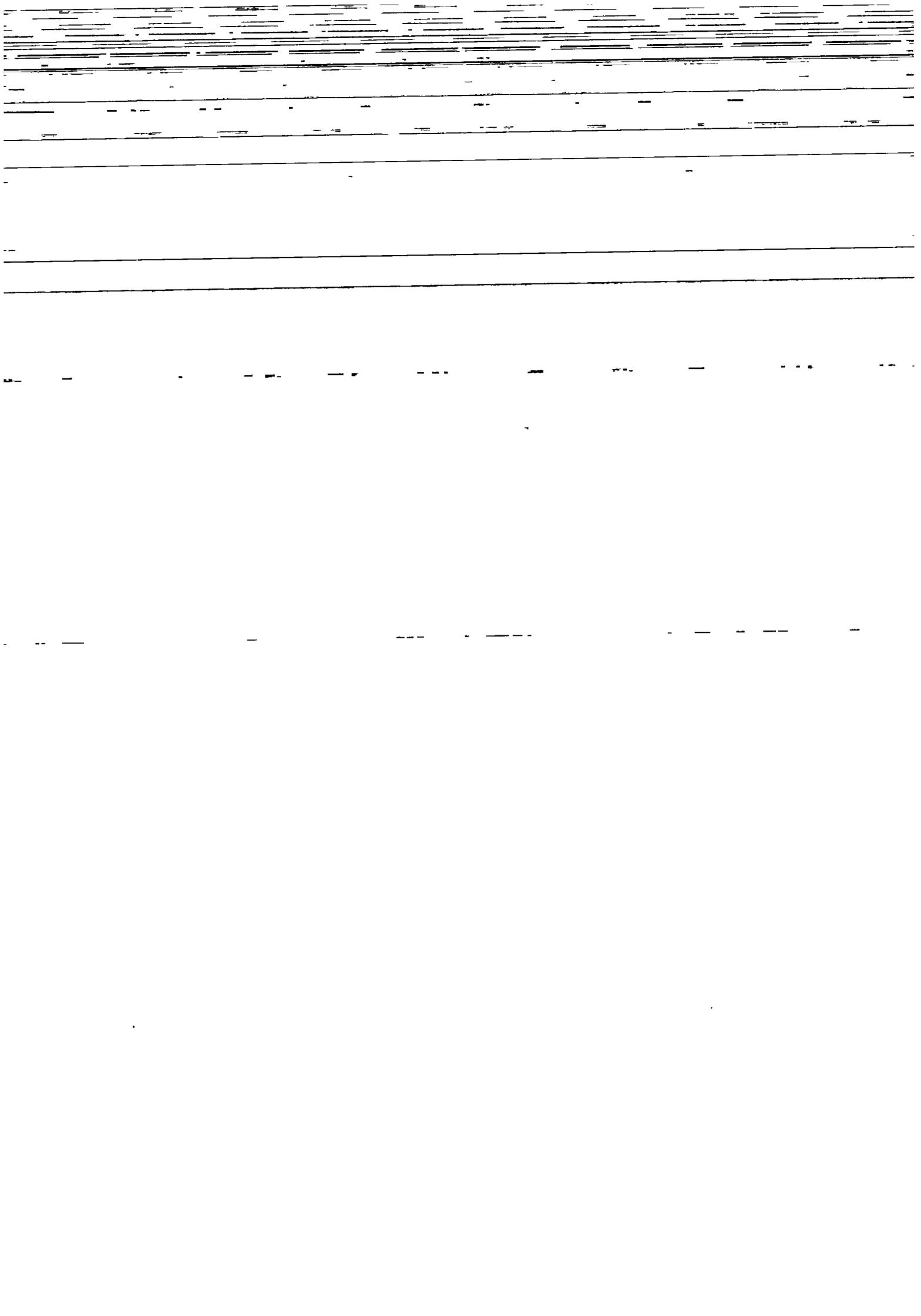
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 D 00629

Numéro SIREN : 380 012 336

Nom ou dénomination : SOCIETE CIVILE PARTICULIERE "POLMAR"

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2020 sous le numéro de dépôt 8808



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

NOTAIRE NOTAIRES

137 rue de Burgault

BP 40229

59472 Seclin Cedex

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : SOCIÉTÉ CIVILE PARTICULIÈRE

"POLMAR"

Numéro RCS : 380 012 336

Numéro Gestion : 1990D00629

Forme Juridique : Société civile

Adresse : 3 rue du Château

59147 Chemy

1 - Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Date de l'acte : 18/12/2019

1 - Décision : Dissolution

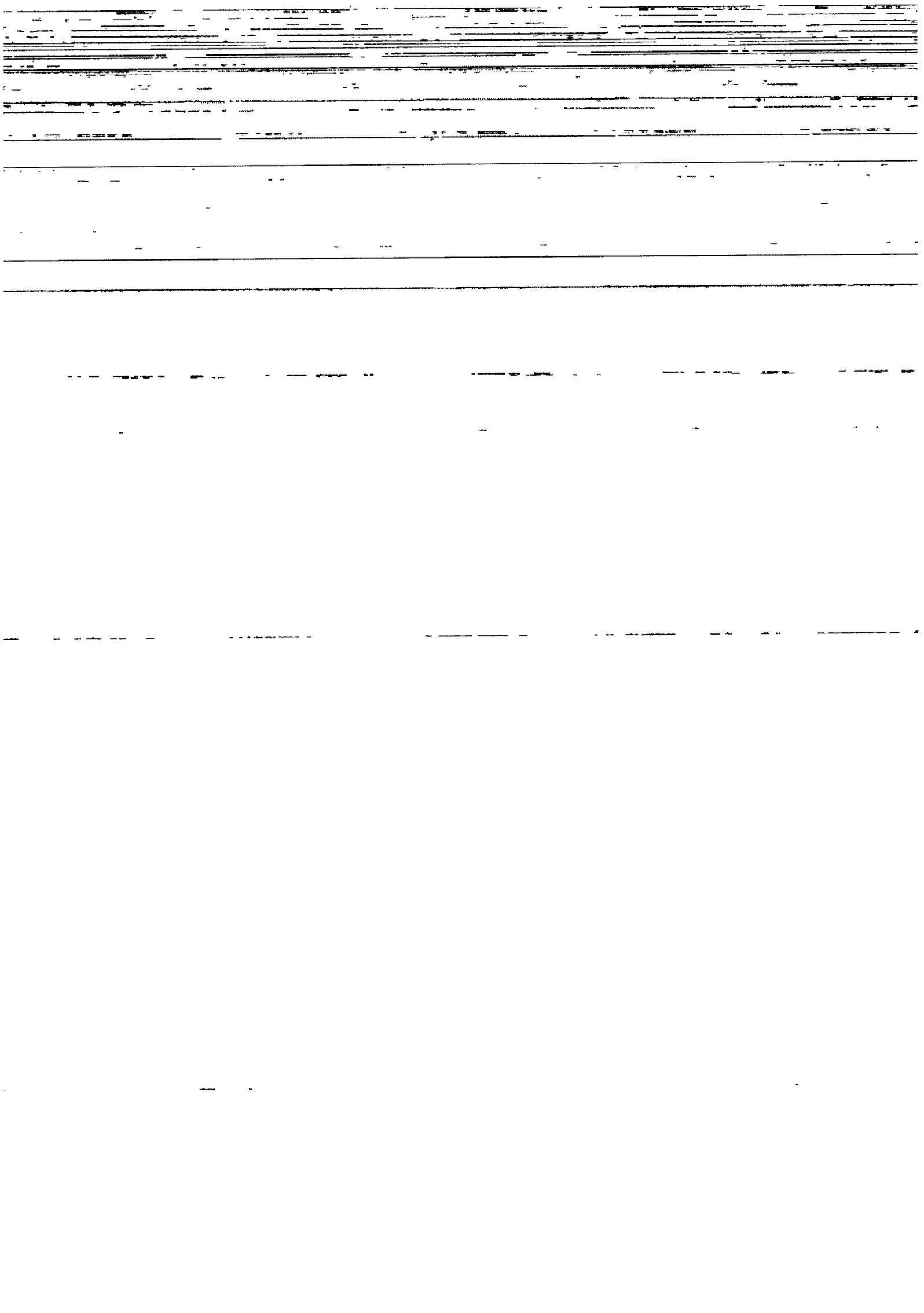
2 - Décision : Nomination de liquidateur

Ce dépôt reçu au greffe le 27/01/2020 a été enregistré par le greffier soussigné le 04/06/2020 sous le numéro 2020R008808 (202018764)

Délivré à Lille-Métropole le 4 juin 2020

Le Greffier,





220200888

21.06.20

SOCIETE CIVILE PARTICULIERE « POLMAR »

Société civile

Au capital de 199.098,42 €

Siège social à CHEMY (59147) - 3 rue du Château

RCS LILLE METROPOLE 380 012 336

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

DU 18 DECEMBRE 2019

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF
LE 18 DECEMBRE A 18 HEURES.

Les associés de la SOCIETE CIVILE PARTICULIERE « POLMAR », société civile au capital de 199.098,42 euros immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le n° 380 012 336 dont le siège est à CHEMY (59147), 3 rue du Château, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Nicole COQUEMAN, demeurant à CHEMY (59147), 7 rue du Château
Née à SECLIN (59113), le 22 février 1948
De nationalité française
En sa qualité de gérant

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés.

Il constate que son présents ou représentés à la réunion le nombre requis de parts ainsi qu'il résulte de la feuille de présence ci-annexée.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise par les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La copie des lettres de convocation
- Le rapport de la gérance
- Le texte du projet des résolutions.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Dissolution anticipée de la Société ;**
- **Nomination d'un Liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs ;**
- **Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.**

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Dissolution anticipée - Mise en liquidation amiable - Nomination du Liquidateur

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve ledit rapport et prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable, à compter de ce 18 décembre 2019, conformément aux dispositions statutaires et des articles 1844-7 et 1844-8 du Code civil.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Durant cette période, la dénomination sociale, suivie de la mention « Société en liquidation », ainsi que le nom du Liquidateur devra figurer sur les actes et documents destinés aux tiers.



NC

1. The first step in the process of the scientific method is to ask a question.

Il est mis fin au mandat de gérant de Mesdames Pascalé LESAGE et Nicole COQUEMAN à compter de ce jour.

L'assemblée générale nomme en qualité de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation :

Madame Nicole COQUEMAN née COLLETTE, demeurant à CHEMY (59147), 7 rue du Château

Née à SECLIN (59113), le 22 février 1948

De nationalité française

Laquelle déclare accepter ce mandat.

En sa qualité de Liquidateur, Madame Nicole COQUEMAN née COLLETTE disposera des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'acte et payer le passif, mener à bonne fin les opérations de liquidation, accomplir toutes formalités de publicité.

L'assemblée générale décide de fixer le siège de la liquidation au domicile du Liquidateur soit : CHEMY (59147), 7 rue du Château, le siège social restant par ailleurs fixé à CHEMY (59147), 3 rue du Château.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Madame Nicole COQUEMAN née COLLETTE ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés présents.

En autant d'exemplaires que nécessaire dont un pour l'enregistrement et un pour le Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
LILLE

Le 02/01/2020, Dossier: 2020 00000041, référence: 5914P61-2020 N 00063

Enregistrement : 0 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Zero Euro

Montant reçu : Zero Euro

Le Contrôleur des finances publiques

